



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

**SÉANCE ORDINAIRE DU
15 août 2016**

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 15 août 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
District No 2 – Madame Annie Rodrigue
District No 3 – Madame Émilie Roberge
District No 4 – Madame Claudia Vachon
District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

- | | |
|----|---|
| 1. | Ouverture de la séance |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 3. | Adoption du procès-verbal de la séance suivante : |

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 juillet 2016

4. Dossiers en cours

4.1 _____

4.2 _____

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 5.1 Comptes à payer
5.2 Avis de motion & adoption du premier projet de règlement amendant le règlement relatif au Code d'éthique
5.3 Résolution : Demande de moratoire – projet OPTILAB
5.4 Résolution- Demande de reconnaissance des infrastructures numériques
5.5 Appel d'offres -Vérification externe

6. CORRESPONDANCE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

7. LOISIRS & CULTURE

- 7.1 Permis de boisson au Centre Desjardins
- 7.2 Tarification de glace saison 2016-2017

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Réfection de l'avenue Notre-Dame
 - A) Acceptation des soumissions –Contrôle qualitatif des sols et matériaux
 - B) Acceptation des soumissions pour la surveillance de bureau
 - C) Travaux chez les citoyens
- 8.2 Acceptation des soumissions – Pavage & rapiéçage des rues
- 8.3 Mandat WSP – Estimation préliminaire : Travaux 7^e rue Ouest
- 8.4 Appel d'offres – Sel à déglçage
- 8.5 Appel d'offres – Abrasifs 2016-2017

9. URBANISME

- 9.1 Avis de motion – Amendement règ. Circulation et stationnement
- 9.2 Projet d'entente modifié– inspecteur municipal

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-08-6673

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 juillet 2016

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 juillet est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-08-6674

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 juillet tel que présenté.

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal *de la Municipalité d'East Broughton*

4. DOSSIERS EN COURS

M. François Baril fait un suivi

- MADA
- Rapport Politique familiale à compléter
- Mise à jour du bilan politique familiale

Mme Claudia Vachon nous informe sur les sujets suivants :

- MDJ relocalisée en raison d'un dégât d'eau.
- Espace famille sera aussi relocalisée.

M. Claude Duchesne nous informe sur :

- incendies compte-rendu de juillet.
- Travaux publics rapiéçage fait à 90%.
- Avenue Notre-Dame, les travaux sont commencés.

Mme Émilie Roberge nous apporte des informations sur :

- CCU, une rencontre a eu lieu la semaine dernière
- Loisirs, les activités du terrain de jeux sont terminées
- Piscine, la piscine fermera cette semaine.
- Soccer, le festival de soccer aura lieu à Saint-Victor
- Stationnement de l'aréna, l'aménagement du talus est terminé

Mme Annie Rodrigue nous informe sur :

- Mosaïque, l'activité a été remise le 30 août, expo Commun'art et les Mardis de la culture auront lieu le même soir.

M. François Trépanier nous apporte des informations sur :

- CCU, dossier se travaille présentement
- Régie intermunicipale à suivre.

Le maire fait un discours sur le civisme et le respect à l'égard des élus ; il demande aux gens de respecter les élus ce qui a souvent un impact auprès des investisseurs. Il en profite pour faire une mise au point dans le dossier des mines, nous attendons les suites du recours juridique. De plus, il apporte une précision pour le motel industriel, une aide de financement possible à 90% de DEC Canada, l'annonce par le ministre Coiteux sera faite prochainement. Si le litige persiste dans le dossier de la régie intermunicipale Beauce-Amiante il y aura possibilité de mettre fin à l'entente.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 juillet, a été préparée ;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée ;

16-08-6675



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 304 763.79 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de juillet 2016 au montant de 245 931.67\$ et 58 832.12 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Avis de motion & adoption du premier projet de règlement amendant le règlement relatif au Code d'éthique (2014-161)

16-08-6676

Avis de motion est donné par François Baril que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal amendera son règlement sur le Code d'éthique et de déontologie.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale a adopté le Projet de loi 83 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique ;

CONSIDÉRANT l'obligation donnée aux municipalités de modifier leurs codes d'éthique avant le 30 septembre 2016 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion est adopté lors de la présente assemblée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement amendant le règlement relatif au Code d'éthique en y ajoutant la clause suivante :

« Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

ADOPTÉ

5.3 Résolution : demande de moratoire – projet OPTILAB

16-08-6677

Attendu le projet d'optimisation des laboratoires des



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

différents centres de santé québécois, le projet « Optilab » ;

Attendu que ce projet a pour objectif de réorganiser le travail d'analyse des échantillons de façon à en centraliser une grande partie dans des « laboratoires serveurs » qui desserviront une région complète ;

Attendu que l'Hôpital de Thetford Mines fait partie de la grappe de Chaudière-Appalaches et que le laboratoire serveur qui lui est attribué est celui de l'Hôtel-Dieu de Lévis ;

Attendu que ce changement de pratique a pour conséquence de faire diminuer de façon marquée le volume d'échantillons soumis à l'analyse dans les locaux de l'Hôpital de Thetford Mines ;

Attendu qu'il est anticipé que le projet d'optimisation des laboratoires ait des impacts socio-économiques significatifs directs et indirects pour la MRC des Appalaches, plus particulièrement pour la Ville de Thetford Mines, compte tenu qu'il est prévu l'abolition de plusieurs postes de technologues médicales au sein de l'Hôpital de Thetford Mines et qu'il en résultera, par voie de conséquence, une perte d'emplois de qualité pour notre territoire ;

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît que certains ajustements devront être prévus localement afin d'amenuiser les impacts des contraintes géographiques et de planifier efficacement le transport des échantillons ;

En conséquence, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement :

Que la municipalité d'East Broughton appuie la demande de décréter un moratoire relativement au déploiement du projet « Optilab » ;

De plus, dans la poursuite des travaux du ministère visant à revoir la structure de ce secteur d'activités, il est résolu :

Que la municipalité d'East Broughton demande au ministre d'assurer aux patients de l'Hôpital de Thetford Mines l'obtention des résultats des analyses dans le même délai que celui observé présentement ;

Que la municipalité d'East Broughton demande au ministre, dans le cadre des travaux de planification et d'approbation du menu d'analyses du laboratoire associé de l'Hôpital de Thetford Mines de valoriser l'expertise des technologues qui y sont en fonction ;

Que la municipalité d'East Broughton témoigne de sa préoccupation concernant la préservation de l'intégrité et de la qualité des échantillons qui seraient transportés vers le « laboratoire serveur », étant donné les contraintes



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

géographiques de notre région, dont notamment l'étendue du territoire, l'absence d'une autoroute et le relief accidenté des voies de circulation ;

Que la municipalité d'East Broughton appuie la MRC des Appalaches pour qu'elle fasse les représentations nécessaires auprès des ministres concernés, soit le ministre de la Santé et des Services sociaux, la ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et le député de Lotbinière-Frontenac et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, de même que du conseil d'administration du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'effet d'assurer le remplacement des emplois perdus au sein de la MRC des Appalaches par des emplois comparables dans le domaine des services de santé et des services sociaux dans l'éventualité de l'actualisation du projet OPTILAB.

ADOPTÉ

5.4 Résolution – Demande de reconnaissance des infrastructures numériques

16-08-6678

Attendu que cinq ans après le dévoilement du rapport du Groupe de travail provincial sur les collectivités rurales branchées et ses recommandations pour démocratiser l'accès à la téléphonie cellulaire et l'Internet partout sur le territoire, plusieurs représentants politiques de la ruralité dénoncent toujours et encore un sous-développement numérique chronique et persistant loin des grands centres urbains ;

Attendu qu'une zone rurale sans cellulaire efficace et un accès à Internet de qualité ne peuvent plus attirer de familles, d'entreprises, ni même de villégiateurs ;

Attendu que pour les résidents des régions rurales et éloignées, l'accès à Internet efficace et plus fiable représente d'énormes avantages, particulièrement en entraînant la création d'emplois et des occasions d'affaires, de meilleurs accès aux services d'éducation et de santé à distance et d'autres services en ligne, étant ainsi les fondements d'une économie innovatrice ;

Attendu qu'en lien avec cette problématique, la MRC des Appalaches, représentée par son préfet et sa directrice générale, se sont rendus à Ottawa aux audiences publiques du CRTC pour dénoncer cette situation ;

Attendu que jadis, l'économie principale passait par nos



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

routes et celles-ci jouissent de subventions gouvernementales et que nous considérons qu'à présent la voie numérique est la voie de l'avenir ;

Attendu qu'à cette époque où nos élus redoublent d'imagination pour occuper nos territoires il faut être conscient qu'un terrain sans connexion Internet ou cellulaire restera vacant ;

Attendu que le télétravail, l'achat et la formation en ligne sont accessibles pour tous les résidents des centres urbains, nous assistons impuissant à l'exode de nos jeunes et moins jeunes en région vers ces noyaux urbains ;

Attendu que l'absence ou la faible couverture Internet haute vitesse et cellulaire dans les milieux ruraux menace le développement économique de communautés entières ;

Attendu que plusieurs municipalités rurales n'ont aucune couverture cellulaire, ce qui est inconcevable en 2016 et que lorsque celle-ci est disponible les couts en sont abusifs;

Attendu qu'il est déplorable de constater la faiblesse de la couverture Internet haute vitesse malgré des années de promesses faites par les compagnies de télécommunications ou des autorités responsables ;

Attendu qu'un virage numérique est absolument nécessaire puisque la ruralité au Québec est présentement considérée comme les lieux sous-développés du numérique ;

Attendu qu'à ce jour, en 2016, et ce à travers la province, près de 800 000 ménages n'auraient pas accès ou disposeraient d'une connexion médiocre à l'Internet ;

Attendu que l'avènement de l'ère numérique a profondément modifié tous les aspects de la société ;

Attendu qu'Internet est un outil qui favorise la croissance économique, les débouchés commerciaux et les liens entre les communautés, les familles et les gens d'un bout à l'autre des régions, du pays et des continents ;

Attendu qu'il est impératif que les régions rurales puissent avoir accès à la haute technologie pour que les entreprises locales demeurent concurrentielles par rapport à celles des milieux urbains et pour que les communautés soient en mesure de retenir les familles et même d'en attirer des nouvelles ;

Attendu que l'ascension de l'ère numérique est un moteur de développement économique pour l'ensemble du Québec et de ses régions ;



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que nous vivons une véritable révolution du savoir, de la communication et de la technologie qui s'inscrit au cœur de la croissance et de la compétitivité ;

Attendu qu'au cours de la prochaine décennie, l'émergence des technologies numériques novatrices continuera de bouleverser les façons de faire des entreprises et des consommateurs québécois ;

Attendu que nous élaborons des stratégies, nous mettons des actions en place pour dynamiser notre territoire, mais sans accès à la solution de base il sera impossible d'atteindre nos objectifs ;

Attendu que la démocratisation de l'Internet à haute vitesse et du cellulaire sur l'ensemble de la ruralité du Québec devrait cesser d'être vue comme un coût, mais plutôt être considérée comme un investissement, si l'on veut s'assurer que nos régions soient porteuses de richesse et de développement économique ;

En conséquence, il est proposé par François Baril et résolu unanimement de demander au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire de reconnaître les infrastructures numériques au même titre que les infrastructures déjà existantes au Québec, telles que les routes, les ponts et le traitement et la distribution de l'eau potable et à ce qu'elles puissent bénéficier des mêmes critères d'admissibilités pour l'octroi de subventions au développement et à ce que les municipalités et les MRC y soient admissibles

ADOPTÉ

5.5 Appel d'offres – Vérificateurs externes

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice générale adjointe à effectuer des appels d'offres par invitation pour effectuer la vérification externe des livres pour l'année 2016.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

16-08-6679



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Le Réseau Biblio fait un suivi de la visite de soutien effectuée à la bibliothèque municipale le 22 juin dernier et fait part de ses recommandations pour améliorer le fonctionnement de la Bouquinerie.

Le MAMOT confirme le dépôt du montant de 479 556\$ relatif à la péréquation accordée à la municipalité.

Mme Amélie Lachance informe que ce sera M. Eric Therrien qui sera le nouveau Directeur de comptes attitré à la Municipalité pendant son congé de maternité.

Le ministre Martin Coiteux informe sur l'aide admissible dans le cadre du programme Fonds des petites collectivités du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec

La Chambre de commerce locale et l'Agence de mise en valeur des forêts privées demandent le renouvellement des adhésions annuelles.

La CPTAQ informe que la demande d'autorisation acheminée dans le dossier Michel Vachon-Gilles Grenier et Rénald Drouin doit être assimilée à une demande d'exclusion parce qu'elle vise l'implantation de nouvelles utilisations résidentielles et seule une MRC peut faire une demande d'exclusion. Ce dossier sera donc transféré à la MRC.

Des remerciements furent reçus de Statistiques Canada pour notre collaboration ainsi que de l'AFEAS pour notre participation à la soirée soulignant 50 ans de bénévolat de deux de leurs membres.

Une résidente fait part d'un problème grandissant relativement aux animaux qui ne sont pas en laisse et qui ne respectent donc pas la réglementation municipale. Elle demande au Conseil de se pencher sur ce problème avant qu'un incident majeur ne survienne.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Permis de boisson au Centre Desjardins

Attendu que le permis de boisson est en vigueur. Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la répartition des profits soit de 25% à la municipalité et de 75% aux organismes.

ADOPTÉ

16-08-6680



N° de résolution
du conseil
16-08-6681

16-08-6682

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

7.2 Tarification de glace- saison 2016- 2017

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la grille tarifaire pour les heures de location de glace pour la saison 2016-2017.

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Réfection de l'avenue Notre-Dame

A) Acceptation des soumissions –Contrôle qualitatif des sols et matériaux

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumissions pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux dans le projet de réfection de l'avenue Notre-Dame ;

ATTENDU que des soumissions par invitation ont été demandées ;

ATTENDU que deux soumissionnaires ont déposé des prix, soit Englobe (5 058.80\$ plus taxes) et SM (8 165.26\$ plus taxes) ;

ATTENDU que WSP a examiné les soumissions et recommande la proposition de Englobe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la décision de retenir les services de Englobe au montant de 5 058.80\$ plus taxes pour effectuer le contrôle qualitatif des sols et matériaux dans le projet de réfection de l'avenue Notre-Dame.

ADOPTÉ

B) Acceptation des soumissions pour la surveillance de bureau

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumissions pour la surveillance de bureau pour la réfection en infrastructures municipales de l'avenue Notre-Dame ;

ATTENDU que des soumissions par invitation ont été demandées puisque l'estimé budgétaire était de moins de 25 000\$;



N° de résolution
ou annotation

16-08-6683

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

ATTENDU que trois soumissionnaires ont déposé des prix, soit

- SNC Lavalin (21 327.86\$, taxes incluses)
- Pluritec (20 005.65\$, taxes incluses)
- WSP (14 659.31\$, taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de WSP Canada Inc pour effectuer la surveillance de bureau dans le projet de l'avenue Notre-Dame, et ce, pour un montant de 14 659.31\$ taxes incluses.

ADOPTÉ

Centre de Jardin & travaux Pamaka ainsi que Excavation Denis Bolduc.

Centre de jardin & Travaux Pamaka est le plus bas soumissionnaire.

Les citoyens concernés seront contactés directement au moment opportun.

16-08-6684

8.2 Acceptation des soumissions PAVAGE & RAPIÉÇAGE DE RUES

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumissions pour les travaux de pavage et de rapiéçage de rues;

ATTENDU que des soumissions par invitation ont été demandées;

ATTENDU que quatre soumissionnaires ont déposé des prix, soit

- Pavage Langlois (32 561.28\$, taxes incluses)
- Pavage Centre-Sud (25 980.00\$, taxes incluses)
- Pavage Jean-Luc Roy (23 616.00\$, taxes incluses)
- Pavage Sartigan (22331.84\$, taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Pavage Sartigan pour effectuer les travaux de pavage et rapiéçage de rues. La soumission de Pavage Sartigan étant de 22 331.84\$ taxes incluses. Il



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

faut noter que Pavage Sartigan n'avait pas vu la spécification comme quoi le prix devait inclure les taxes, mais après discussions avec eux, ils ont accepté de faire les travaux selon le montant inscrit sur la soumission déposée.

ADOPTÉ

8.3 Offre de WSP –Travaux 7^e rue Ouest

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

16-08-6685

8.4 Appels d'offres- Sel à déglacage

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'envoi d'appels d'offres pour l'acquisition de sel à déglacage pour la saison hivernale 2016-2017.

ADOPTÉ

16-08-6686

8.5 Appels d'offres- Abrasifs 2016-2017

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de soumissions pour l'acquisition d'abrasifs pour la saison hivernale 2016-2017.

ADOPTÉ

16-08-6687

9. URBANISME

9.1 Avis de motion- Amendement au règlement de circulation et stationnement

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente, le Conseil amendera son règlement de circulation et stationnement en vue de modifier la signalisation pour les rues Grondin et Du Collège, soit le secteur entourant l'école primaire.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

9.2 Projet d'entente modifié – Inspecteur municipal

Le projet d'entente devait être modifié par Sacré-Cœur-de-Jésus, mais il fut signé, alors si des changements ont lieu, le sujet sera discuté lors de la prochaine assemblée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions. Quelques questions furent posées dont :

- Le maire annonce que dorénavant il y aura une autre façon de fonctionner pour la période de questions.
- Travaux rue Pelletier : les travaux sont reportés en 2017.
- Chalet des sports : il faudrait trouver une solution pour empêcher l'eau d'entrer dans la bâtisse.
- Problème d'eau brouille dans la 2^e rue Ouest et rue Pelletier à quelques reprises.
- Camion-citerne : le dossier est présentement dans les mains des avocats, nous devrions recevoir sous peu une proposition des procureurs.
- Dossier caserne : en attente d'une réponse du MAMOT

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le mardi 6 septembre à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 35.

ADOPTÉ


KAVEN MATHIEU, MAIRE


Manon Vachon, Dir. très. adjointe

16-08-6688